



EUROPE FLEXIBLE (le « Compartiment »), un Compartiment de EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'actions A EUR (la « Catégorie ») - LU1160352602

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif d'investissement du compartiment est de bénéficier de la hausse des marchés boursiers européens, tout en se prémunissant contre les baisses de marché, sous réserve que les attentes du gestionnaire concernant l'évolution du marché soient correctes, en effectuant une sélection de titres et en gérant le risque lié aux actions par le biais de stratégies de couverture.

Indice de référence : 50 % EONIA Capitalisé EUR + 50 % MSCI Europe (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : La stratégie d'investissement du Compartiment consiste en une gestion active de sélection de titres (stock-picking), en investissant au minimum 75 % de ses actifs nets dans des grandes capitalisations (supérieures à 2,5 milliards d'euros) et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés de l'Union européenne, tout en maintenant une exposition au risque lié aux actions comprise entre 0 % et 100 % de ses actifs nets en mettant en œuvre des stratégies de couverture.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des actions européennes de pays non membres de l'UE, dans des titres de grandes capitalisations (à hauteur de 80 % minimum). Le Compartiment ne sera pas exposé aux actions des pays émergents.

Le Compartiment est éligible au plan d'épargne en actions (PEA) français, ce qui signifie qu'au moins 75 % du portefeuille est investi en permanence dans des titres ou des droits éligibles au PEA.

L'exposition des actifs du Compartiment au risque lié aux actions sera corrigée en faisant systématiquement appel aux marchés des dérivés, par le biais de l'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, pouvant représenter jusqu'à 100 % des actifs nets du Compartiment.

L'engagement relatif aux positions de taux d'intérêt sera strictement inférieur à 50 % des actifs nets du Compartiment.

Le Compartiment peut également être exposé, jusqu'à hauteur de 10 % de son actif net, à des dérivés cotés sur la volatilité.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, À risque plus élevé,
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le Compartiment peut investir dans des obligations libellées en euros négociées sur un marché européen réglementé. Ces obligations seront émises sans restriction en termes de répartition entre la dette publique et la dette privée et devront avoir une notation d'au minimum « Investment grade » au moment de l'achat (c'est-à-dire une notation BBB- ou supérieure selon Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés), mais sans limitation en termes d'échéance. À des fins de gestion de trésorerie, les investissements dans des obligations ou titres de créance libellés en Euro auront généralement une durée résiduelle de moins de trois mois et seront émis par des États souverains, des institutions assimilées ou des entités ayant une notation à court terme supérieure ou égale à A2 selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM ou dans d'autres Fonds d'investissement éligibles. La sensibilité du Compartiment par rapport aux taux d'intérêt fluctuera entre 4 et 4.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des dépôts à terme effectués auprès du Dépositaire.

La durée de détention recommandée est supérieure à 3 ans

Fréquence d'achat ou de vente de parts : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par le centralisateur avant 12h30 le « Jour de calcul de la VNI » et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du résultat : Capitalisation

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais actuels pour la Catégorie A EUR	2,48 %
---------------------------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Méthode : 15 % par an de la surperformance de la Classe par rapport à l'indice de référence 50 % EONIA Capitalisé EUR + 50 % MSCI Europe (NR)	0,00 %
--	--------

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie, Il se peut néanmoins que vous payez moins dans certains cas.

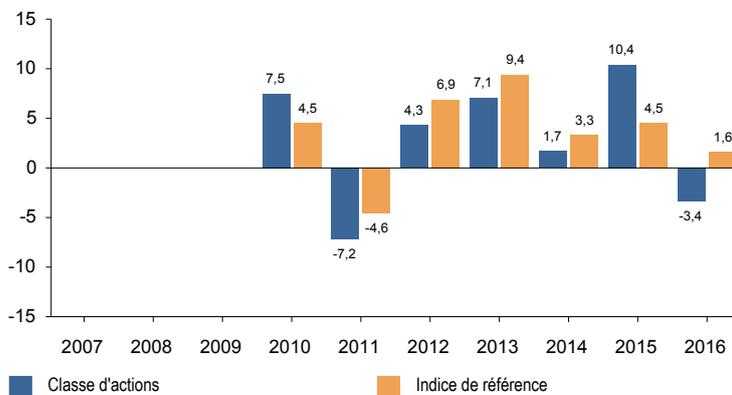
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais estimés pour l'exercice clos en décembre 2016

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du compartiment EDMOND DE ROTHSCHILD FUND Europe Flexible Part A EUR en Euro (en %)



Date de création de la Classe d'actions : Janvier 2009

Le Compartiment et la Classe ont été créés le 22/01/2016 suite à la fusion par absorption de la Classe A du fonds français Edmond de Rothschild EUROPE FLEXIBLE (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées présentées ici sont celles de la Classe A du Compartiment Absorbé.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en euros, avec dividendes nets réinvestis, pour la classe d'actions et l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

Régime fiscal : Le Fonds est assujéti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg sur le site web www.edmond-de-rothschild.com.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/04/2017.